REPUBLIQUE FRANCAISE

# REUNION
# DU
# CONSEIL MUNICIPAL

(Art. 22 du Code d'Administration communale)

Le Conseil Municipal de la commune de SAINT HILAIRE LEZ CAMBRAI se réunira, en séance ORDINAIRE à la Mairie le JEUDI 28 SEPTEMBRE 2023 à 19 HEURES

## ORDRE DU JOUR

1) INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL SUITE A DEMISSION ;
2) ELECTION D'UN NOUVEL ADJOINT AU MAIRE SUITE A LA DEMISSION DU 4EME ADJOINT AU MAIRE ;
* DECISION DE MAINTIEN OU SUPPRESSION D'UN POSTE D'ADJOINT SUITE A DEMISSION.
* ELECTION D'UN NOUVEL ADJOINT AU MAIRE.
* REGIME INDEMNITAIRE /MODIFICATION DU TABLEAU DES ADJOINTS.
3) CA2C - DEMANDE DE SUBVENTION FONDS DE CONCOURS – TRAVAUX PRESBYTERE ;
4) DECISIONS MODIFICATIVES ;
5) TARIFS REPAS RESTAURANT SCOLAIRE ;
6) TARIF LOCATION SALLE BIBLIOTHEQUE – TELE TRAVAIL ;
7) REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR LES RESEAUX PUBLICS DE TRANSPORT ET DE DISTRIBUTION D'ELECTRICITE ;
8) RECENSEMENT POPULATION 2024 – DESIGNATION D'UN COORDINATEUR D'ENQUETE ;
9) ADHESION COMMUNES AU SIDEN-SIAN ;
10) QUESTIONS DIVERSES.

Fait à SAINT HILAIRE LEZ CAMBRAI
Le 22 septembre 2023
Le Maire,
M DEFAUX

---

**POUVOIR**

**Je soussigné ----------**
**Donne pourvoir à----------**
**- de me représenter à la réunion du Conseil Municipal**
**Convoqué pour le**
**- de prendre part à toutes les délibérations**
**- d'émettre tous votes et signer tous documents.**
**Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant auquel cette réunion serait reportée pour une cause quelconque.**

**Fait à Saint Hilaire lez Cambrai, le**